



**Secrétariat
Entreprises**

**Alternative
Libertaire**

**Bulletin d'information du Secrétariat Entreprises
d'Alternative Libertaire**

Numéro 7 - 8 mars 2018 www.alternativelibertaire.org

www.facebook.com/Barom%C3%A4tre-de-la-lutte-des-classes-1762302734077339/

Réussir le 22 mars et ses suites

L'anniversaire des 50 ans de la grande grève générale avec occupation massive des entreprises en Mai-Juin 68 en fait rêver plus d'un.e. Et pour cause : en France, c'est sans doute la dernière fois qu'un mouvement de grève national interprofessionnel débouche sur des acquis immédiats¹.

Depuis, les grands mouvements de ce type ne gagnent rien mais s'opposent à un recul. Ils remontent à 1995 et 2006. Et encore ! Le succès de 95 fut partiel (régimes spéciaux préservés mais réforme de la gestion de la Sécu maintenue). En 2006, le retrait du CPE est obtenu par le mouvement de la jeunesse, sans grèves massives chez les salarié.es.

Les autres mouvements puissants qui ont tenté de s'opposer à une mauvaise réforme globale furent impuissants à gagner : 2003, 2010, 2016, 2017... Pour le dire vite depuis 2010 le pouvoir et le patronat convoquent régulièrement les travailleurs et travailleuses sur le champ de bataille, sans craindre d'avancer à visage découvert, et chaque fois ils gagnent leur duel. De quoi faire peur aux salarié.es en vue du prochain duel !

D'ailleurs, Macron l'a bien compris : il multiplie des réformes clairement annoncées, totalement assumées. Il semble droit dans ses bottes et ce sont des bottes de sept lieues : étudiant.es, retraité.es, fonctionnaires, chômeur.es et même personnes en contrat aidé, ... tous et toutes ont été giflés d'un gant méprisant et aucun n'a relevé le défi.

Dans le même temps les travailleurs, travailleuses et leurs syndicats n'ont pas totalement démerités de la lutte des classes. A l'échelle qui leur paraît accessible, l'entreprise, le groupe et même plus rarement au niveau d'un secteur ou d'une convention collective, des petits succès sont arrachés au patronat.

En s'attaquant aux cheminot.es et aux usagers du ferroviaire, Macron provoque un secteur bien précis, pour un nouveau duel. En annonçant le recours aux ordonnances, il donne même la date et l'heure du début du combat. Ce sera le 22 mars, en faisant ainsi jonction avec une date déjà préemptée par les syndicats de fonctionnaires. L'entrée en lutte des cheminots et cheminotes pourrait être un tournant, une offensive redonnant courage aux troupes épuisées, l'ouverture d'un nouveau front soulageant les assiégé.es et permettant même de tenter une sortie ! Car les assiégé.es ont faim : destruction des services publics, modération salariale, pensions en baisse, suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, attaque sur la formation professionnelle et la gestion de l'Unedic, sélection à l'entrée des facs... les assiégé.es n'ont plus grand chose à perdre !

¹ Nous n'abordons pas ici un débat sur l'appréciation politique de Mai 68...

En mars des syndicalistes de La Poste, de la Construction et d'Air France jouent et rejouent leur licenciement devant les tribunaux. Mais cela n'empêche pas des journées réussies pour les revendications par secteur : grève pour les salaires chez Air-France avec une unité syndicale rare (nouvelle date posée le 23), grève dans les EPHAD et dans les hôpitaux pour les conditions de travail...

Nul ne peut prévoir d'où partira l'étincelle, ni quand. N'empêche que le 22 mars réunit toutes les conditions pour qu'il s'agisse du début d'un mouvement prolongé. Et que les cheminots et cheminotes ont dans leurs mains une responsabilité particulière. Mais ils et elles doivent résoudre plusieurs problèmes : le lien avec les usagers (en particulier sur la disparition des petites lignes, mais plus globalement vis-à-vis des transports du quotidien) ; l'attaque sur les statuts pour les nouveaux embauché.es ; l'unité syndicale qui reste difficile dans cette entreprise et qu'il faudra construire, site ferroviaire par site ferroviaire, en assemblées générales.

Certains regrettent que la manifestation parisienne des fonctionnaires ne soit pas commune avec la manifestation nationale des cheminot.es. Nous pensons que là n'est pas le débat en termes d'efficacité. D'ailleurs, elles se termineront au même endroit. Nous ne construirons un mouvement puissant et durable que sur la base des revendications propres à chaque secteur du salariat. Les salarié.es ne veulent pas perdre une journée de salaire pour une manifestation sans but précis, et sans succès au bout. Les salarié.es veulent gagner sur leurs revendications : ils et elles ont raison. Que chaque secteur se mobilise pour ses revendications propres et alors seulement une convergence solide deviendra possible pour donner un élan et une force à l'ensemble des salarié.es.

Des signes positifs existent. Dans la fonction publique, des syndicats UNSA et CFDT seront en grève malgré la défection de leurs directions. Les fédérations CGT du Commerce et des Organismes Sociaux appellent à la grève le 22. SUD Commerce et services, de même. Que chaque secteur se mobilise sur ses mots d'ordre et qu'ils se rejoignent voilà notre mot d'ordre. Pour Paris que chaque secteur organise son action particulière avant de converger pour se retrouver à l'arrivée des deux manifestations déjà prévues.

Il est sans doute trop tôt pour lancer le mot d'ordre "et le 23 on reste en grève". Certains secteurs de la fonction publique seront peut-être tentés mais ils risquent d'être bien isolés. D'autant, qu'à la SNCF, il n'est pas question de grève nationale le 22, mais bien d'une manifestation. Près de trois semaines après les annonces du rapport Spinetta, rapidement reprises par le gouvernement et la direction SNCF, les fédérations syndicales n'ont toujours pas fixées de date pour démarrer un mouvement de grève. C'est évidemment un handicap pour mobiliser. D'autant, que les stratégies fédérales semblent s'orienter, non sur la construction d'un mouvement reconductible en assemblées générales, mais vers une succession de grèves de 48 ou 72 heures chaque semaine. Une tactique qui s'oppose à la démocratie ouvrière des AG décisionnelles et risque fort d'épuiser les grévistes. Une rencontre interfédérale se tient le 15 mars...

Réussir le 22 mars est la condition première pour redonner confiance aux travailleurs et travailleuses. C'est probablement le début de la grève à la SNCF qui décidera de la date d'un appel crédible à généraliser la grève dans tous les secteurs du salariat. Ces appels devront mettre en avant les augmentations de salaires (salarié.es du privé, fonctionnaires comme pensions des retraités) et le retrait des lois travail 2016/17

La lutte des classes ne s'écrit pas à l'avance et les surprises, bonnes ou mauvaises sont fréquentes. Macron affiche sa fermeté en imposant malgré quelques hésitations la vitesse à 80 km heure. C'est un signe envoyé aux futurs grévistes plus qu'aux conducteurs et conductrices ! Néanmoins le héros du patronat à ses faiblesses. Il a prudemment renvoyé à l'an prochain une nouvelle réforme des retraites : même lui craint qu'une goutte d'eau ne fasse déborder le vase.

N'empêche que nous sommes à un tournant possible et que les militants les plus conscients doivent mobiliser toute leur énergie pour cette occasion.